

## LA BISE

### LE MOT DU MAIRE

Elu dans des circonstances particulières, dans le cadre de mesures sanitaires inédites, je vous adresse mes remerciements les plus chaleureux pour la confiance que vous m'avez accordée ainsi qu'à toute l'équipe qui m'a entouré et soutenu pendant toute la campagne électorale.

Nous continuerons pendant ce mandat à vous informer de nos décisions par la rédaction de ce bulletin mais également par les comptes rendus des conseils municipaux dans la presse locale, sur le site internet de la commune et la page Facebook de la mairie. Nous serons attentifs à vos observations et attachés à une concertation constructive. Pour toutes vos propositions ou inquiétudes, je vous invite à me rencontrer lors des permanences du vendredi de 17h à 18h. Nous sommes au service de la collectivité dans la convivialité, la sérénité et la transparence et nous souhaitons démarrer notre travail dans les meilleurs délais.

Cordialement.

Serge VILLARD





**INSTALLATION DU  
NOUVEAU CONSEIL  
MUNICIPAL**



**L'élection du 23 mai 2020 a permis l'installation du conseil.**

Sa composition est la suivante :

Maire :	Serge VILLARD	La Cantonne
1 <sup>er</sup> adjoint	Myriam FIALON	Route du village
2 <sup>ème</sup> adjoint	Fred CHALANCON	Chemin de Rabayas
3 <sup>ème</sup> adjoint	Mathieu BERGER	Chemin du tunnel
	Nadège BODY	Chemin du Serre Pointu
	Pascal BOSQUET	Route Nationale 102
	Lilian BREYSSE	Les Quatre Soleils
	Martine CHARLEMAGNE	Chemin du Serre Pointu
	Sylvie DIMEGLIO	Quartier le Freyssenet
	Frédéric SOUTRENON	Route de la Mûre
	Jean Michel UCCHEDDU	Route de la Mûre

Hervé SAULIGNAC, député de la 1<sup>ère</sup> circonscription de l'Ardèche et conseiller départemental, souhaitait rencontrer les nouveaux élus. Le mercredi 27 mai, le Conseil Municipal l'a reçu dans la salle du Préau. Moments d'échanges sympathiques, qui furent aussi l'occasion de rappeler l'attente de la reconnaissance de catastrophe naturelle pour le village et le vif souhait de voir l'aménagement du carrefour d'entrée du village d'Aubignas, sur la RN 102. Dès le lendemain de cette rencontre, M. Hervé SAULIGNAC écrivait à Mme La Secrétaire Générale pour faire avancer le dossier de financement.

**VISITE DU DÉPUTÉ ET  
D'UN CONSEILLER  
DÉPARTEMENTAL.**



## TRAVAUX EN COURS



### Travaux des bords de routes

L'épaveuse rouge est affectée à la propreté des bords de routes : 25 kms de voies communales tout de même !



Pose d'une barrière de protection place du Lavoir.

### TRAVAUX RÉALISÉS DEPUIS JANVIER 2020



Élargissement du chemin de la Cantonne et de Fontgiraud

## LE RÈGLEMENT DE L'EAU

La gestion de l'eau sur notre commune est un travail au quotidien, (entretien des réseaux, installation de compteurs, relevés de consommation...). Pour que nous puissions tous profiter sereinement de cette denrée précieuse, le règlement d'été est reconduit comme les années précédentes.

Le règlement est consultable en mairie, il peut être résumé ainsi :

- relevés mi-juin et mi-septembre,
- durant cette période, la consommation est limitée à 1m<sup>3</sup> par jour et par foyer jusqu'à 4 personnes,
- des pénalités seront appliquées en cas de dépassement. Pensez à remplir vos piscines avant le 1er relevé !





## Reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle

**SÉISME DE  
NOVEMBRE  
2019**



Le journal officiel du 12 juin 2020 a mis fin à 8 mois d'attente de la part des habitants d'Aubignas. Suite au séisme du Teil du 11 novembre 2019, l'arrêté portant reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle pour la commune d'Aubignas était attendu avec impatience.

L'état de catastrophe naturelle constaté par arrêté peut ouvrir droit à la garantie des assurés contre les effets des catastrophes naturelles dont le séisme du Teil.

La mairie d'Aubignas invite donc tous les sinistrés à prendre contact avec leur assurance respective dans les plus brefs délais. Vous trouverez l'intégralité du texte en page d'accueil de notre site internet :

[www.aubignas.fr](http://www.aubignas.fr)

Pour tout renseignement complémentaire, vous pouvez contacter le secrétariat de mairie au 04 75 52 41 69 ou le maire au 06 08 06 48 77.

**TÉLÉ ALERTE**

## Mise en place d'une Télé-alerte sur la commune

Notre commune a mis en place une solution d'appels d'alerte à la population ou **Télé-alerte** afin d'informer rapidement ses administrés en cas de situation de crise (alerte météo, accidents industriels, incidents sanitaires ou autres catastrophes). Ce nouveau service est gratuit pour les personnes inscrites.

- Le message d'alerte ou d'information est diffusé en même temps aux citoyens, sans mobiliser d'équipe sur le terrain.
- L'information est reçue par téléphone (appel sur fixe ou sur mobile), SMS, e-mail sécurisé, selon le choix des administrés.
- Le message est diffusé aux personnes concernées en fonction de la zone considérée (coupure de courant qui ne touche qu'une partie de la commune par exemple).
- Le système est conforme aux exigences imposées par le RGPD (Règlement de protection des données personnelles).

Vous serez inscrit automatiquement si vous habitez à Aubignas et si vous figurez dans l'annuaire public universel.

Si vous êtes absent de l'annuaire public universel, si vous avez changé de téléphone fixe ou mobile et que vous souhaitez être alerté, il faudra aller sur le site internet de la mairie et cliquer sur le bouton « S'inscrire aux alertes » de manière individuelle.

La manipulation est très simple et très rapide.

En cas d'alerte, la **Mairie d'Aubignas** adressera un message (téléphone, SMS ou courriel) aux personnes figurant sur ce fichier. **C'est important en cas de communication nécessaire et rapide.**

## BUVETTE EN FOLIE : APPEL À MUSICIENS

La formule « **Buvette en Folie** » a enthousiasmé le public l'an dernier ; cela nous encourage à renouveler et enrichir l'expérience.

En 2020, ce sera un concert de guitaristes qui enchantera la **soirée du 5 septembre**.

Avec un plus cette année : en fin d'après-midi, une scène ouverte de « guitares en folie » permettra la convivialité et le partage des talents aux musiciens qui le souhaitent. Plusieurs se sont déjà signalés.

Aubignassiennes, Aubignassiens, si vous souhaitez en être pour une prestation courte (prévoyez 5 à 8 minutes) **faites-vous connaître rapidement, avant le 10 juillet**, par mail à La Pie sur l'Amandier

[lapiesurlamandier@gmail.com](mailto:lapiesurlamandier@gmail.com) . Nous vous recontacterons ensuite pour plus de précisions

## Un retour à l'école bien particulier...

Tout en respectant le protocole sanitaire strict et le fonctionnement imposé par l'Education Nationale, la commune et les enseignants de l'école ont pu mettre en place une organisation permettant d'accueillir le maximum d'enfants.

Dans un souci d'équité et d'organisation, les enfants sont répartis en 2 groupes qui sont présents en classe 2 jours consécutifs, choisis par les parents pour répondre à leurs obligations professionnelles.

Pour les 2 jours restants, la commune a mis en place un service « périscolaire d'urgence ». Ce service a été réservé aux parents qui n'ont pas d'autres modes de garde possibles. Cet accueil reste malgré tout limité à 15 places, toujours dans le respect des mesures sanitaires.

Un justificatif de présence des enfants a pu être fourni aux parents qui en ont fait la demande pour leurs employeurs.

En ce qui concerne la garderie et la cantine, il a été précisé qu'il fallait inscrire les enfants avant le jeudi soir pour la semaine suivante sur 2 plateformes en ligne, différentes en fonction du type d'accueil (école ou périscolaire).

De retour dans leur école réaménagée et sensibilisés aux gestes barrières, les enfants ont pu retrouver le chemin de l'école, leur enseignant-e, les différents acteurs de l'école et ainsi reprendre des habitudes dans les apprentissages et la vie collective.

L'équipe enseignante et communale a été particulièrement attentive et impliquée pour permettre une reprise efficace et cohérente.

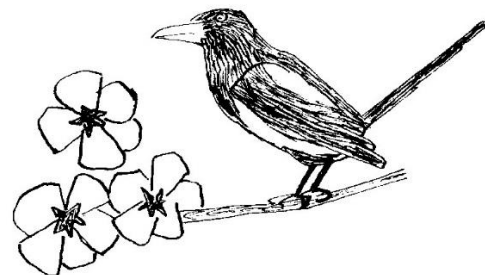
Bon courage et bonne fin d'année scolaire aux écoliers et leurs familles !



Salle polyvalente aménagée pour le périscolaire

## FLEURISSEMENT DU VILLAGE

Une joyeuse équipe de bénévoles s'est retrouvée samedi 30 mai pour le nettoyage et le fleurissement du village, de belles plantations qui vont maintenant nécessiter attention et arrosage. Voilà un petit service ouvert à toute personne qui aime son village et souhaite participer à son embellissement. Alors faites-vous connaître à [lapiesurlamandier@gmail.com](mailto:lapiesurlamandier@gmail.com), qui vous communiquera toutes les consignes.



**LES VALÉRIANES :** Le repas prévu en juin est annulé. Un point sera fait à la rentrée sur la reprise des activités.



A la suite de plusieurs années de rencontres, de cours pratiqués, de cours partagés, l'association **Bala Yoga** est créée à Aubignas en 2011.

Elle a pour but la promotion, la diffusion, la connaissance, la pratique et l'enseignement laïc du Hatha Yoga et de toute technique de bien-être et de connaissance de soi.

La reprise des cours en groupe pour la saison 2020-2021 est prévue le jeudi 10 septembre à 18h30 salle le Préau, au village. Des cours particuliers sont aussi au programme, à convenir sur rendez-vous.

Contact : Anne CHAUMAZ, Professeure de Yoga en formation à l'Ecole Française de Yoga.

Tél : 06 10 42 70 81.

BALA YOGA

## PLANTATION DU PIBOU

L'habitude de planter le pibou après les élections municipales consistait à planter tour à tour un peuplier (« pibou » en patois) devant la maison de chaque conseiller nouvellement élu. Celui-ci se devait d'offrir à boire aux citoyens présents. De nos jours, on ne plante qu'un seul pibou sur l'espace public et cette coutume donne l'occasion à la population de se retrouver et de rencontrer la nouvelle équipe municipale devant le verre de l'amitié qui clôture la cérémonie.

**Pour perpétuer cette ancienne tradition populaire et républicaine, les habitants de la commune sont conviés à la plantation du Pibou le samedi 29 août à 17h. Ce moment sera aussi l'occasion d'accueillir les nouveaux arrivants. Rendez-vous devant la mairie. La cérémonie sera suivie du verre de l'amitié.**



## DÉGRADATIONS



Lundi 25 juin, au surlendemain de la mise en place du nouveau conseil municipal, quelle ne fut pas notre consternation de constater les dégradations incompréhensibles des sanitaires de l'aire de camping-car du parking Ste Reine.

Pourquoi cette volonté de casser ce qui a été conçu pour le bien-être du visiteur comme de l'habitant du village ?

## ORDURES MÉNAGÈRES



## Il faut que ça change !

Les règles de tri de la collecte des ordures ménagères ne sont pas respectées ! Il est de plus en plus fréquent de voir ce spectacle horrible sur le site de collecte. **C'est désespérant !**

Nous vous rappelons que c'est le rôle de chaque citoyen de se débarrasser de ses déchets à la déchetterie.

Je fais un appel à nos concitoyens. Pour le bien-être de tous, pour le respect de l'environnement et du personnel de la communauté de communes, **il faut que ça change !**

**Respectons les règles de tri, c'est à chacun de prendre pleinement conscience des consignes de la communauté de communes.**

**Le maire**

## DIVAGATION DES CHIENS

Durant notre campagne, de nombreuses plaintes ont été reçues à propos des nuisances dues aux divagations sur la voie publique et aux aboiements persistants de nos amis canins. Par ailleurs, les déjections canines sont importunes et les habitants sont agacés de devoir nettoyer pour les autres.

Ces plaintes sont récurrentes d'année en année et la situation ne s'améliore pas. Il convient, aux propriétaires de chiens d'éviter toutes divagations en les tenant en laisse lors des promenades ou de les maintenir en chenil.

J'espère que toutes les personnes concernées entendront ces remarques et prendront les mesures pour rendre la vie du village agréable et conviviale.



## ÉTAT CIVIL



**Aymeric MOMMEE et Elena CRAESCU** Le 3 février



**Casimir LAVILLE** le 10 février

**Céline ARNAUD** le 17 février

**Giuseppe GALLINICA** le 3 mars.

**Daniel TIRYAKIAN** le 27 mars

## JUILLET

L'Office de Tourisme Sud Ardèche Rhône et Villages organise des visites guidées durant l'été.

**Mercredi 22 juillet** entre 18h et 19h visite du village sur le thème « Autour du basalte ».

**Vendredi 7 août** de 10h à 12h, évocation du basalte, histoire et patrimoine puis visite du GAEC de la Pignatelle suivie d'une dégustation.

*Toutes les précautions nécessaires au bon déroulé de ces visites seront prises en fonction des dernières décisions gouvernementales.*

**Samedi 29 août** à 17h. **Plantation du Pibou.** Rendez-vous devant la mairie.

**Judi 10 septembre** reprise **Bala Yoga** à 18H30 salle du Préau.

**Samedi 5 septembre** **BUVETTE EN FOLIE**

## SEPTEMBRE

### Secrétariat de Mairie, ouverture au public :

Lundi et jeudi : de 9h à 12h,

Le vendredi : de 13h30 à 17h

65, rue des écoles 07400 AUBIGNAS

Tél/Fax : 04 75 52 41 69

E-mail : [mairie.aubignas@orange.fr](mailto:mairie.aubignas@orange.fr)

Site internet : [www.aubignas.fr](http://www.aubignas.fr)

### Permanence du Maire :

M. Serge VILLARD : le vendredi de 17h à 18h

**Bibliothèque** : Vos bibliothèques rouvrent à partir du mardi 16 juin

aux horaires d'été. Aubignas 04 75 51 29 24

Mercredi 16h - 18h Vendredi 10h - 12h.

Port du masque obligatoire. 1 personne par famille. Pas de consultation sur place.

**Buvette** réouverture probable le 10 juillet.

**Déchetterie Alba La Romaine** : Samedi matin de 8h30 à 12h. Du lundi au vendredi de 13h30 à 17h30. Horaires d'été début juillet.

**Déchetterie Le Teil** : Lundi 14h 18h, du mardi au samedi de 9h à 12h et de 14h à 18h.